



RAPPORT DE JURY

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES PERMETTANT L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER DE L'AP-HP >>

Service des concours statutaires

Direction des ressources humaines



SOMMAIRE >>

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
RAPPEL DES EPREUVES	4
1. PHASE D'ADMISSIBILITE	4
2. EPREUVE D'ADMISSION.....	4
LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE	5
LE JURY	6
1. LA COMPOSITION DU JURY	6
2. LA NOTE DE CADRAGE	7
FORMATION DES CANDIDATS	8
LE DEROULEMENT DU CONCOURS	8
1. ADMISSIBILITE	8
STATISTIQUES	10
1. HISTORIQUE DU CONCOURS :.....	10
2. CONCOURS 2025 :.....	10
CONCLUSION	13



INTRODUCTION >>

Un concours externe sur titres pour l'accès au grade de technicien supérieur hospitalier est ouvert à l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris à compter du 03 février 2025.

Le nombre de postes est fixé à 57 :

Spécialités	Postes
- Réalisation de travaux de tous corps d'état	6
- Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	2
- Sécurité incendie	4
- Sécurité des biens et des personnes	2
- Gestion de la logistique	1
- Restauration et hôtellerie	1
- Techniques biomédicales	15
- Informatique	22
- Dessin	3
- Documentation	1
Total	57

Références juridiques :

- Décret n° 2011-744 du 27 juin 2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers.
- Décret n° 2012-78 du 23 janvier 2012 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris
- Arrêté du 14 août 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne.
- Article 4 - Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière.



RAPPEL DES EPREUVES >>

Le concours externe sur titres est constitué d'une phase d'admissibilité et d'une épreuve d'admission.

1. Phase d'admissibilité

La phase d'admissibilité du concours externe sur titres consiste en la sélection, par le jury, des dossiers des candidats qui ont été autorisés à prendre part à ce concours. Le jury examine les dossiers de candidature en prenant en compte les titres de formation détenus par les candidats, de leur adéquation à la spécialité pour laquelle ils concourent ainsi des expériences professionnelles, le cas échéant, qu'ils ont pu réaliser. Les candidats sélectionnés par le jury à l'issue de l'examen des dossiers sont inscrits sur une liste d'admissibilité établie par ordre alphabétique et aussi par spécialité. Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours, en l'occurrence l'AP-HP. Les candidats admissibles sont convoqués par courriel à l'épreuve d'admission conformément à l'arrêté d'organisation du concours.

2. Epreuve d'admission

L'épreuve d'admission au concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury se décomposant :

- en une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un technicien supérieur hospitalier de 2e classe notamment dans la spécialité dans laquelle il concourt ainsi que sa capacité à animer une équipe (durée de l'exposé par le candidat : 5 minutes) ;
- en un échange avec le jury à partir d'un texte court comportant plusieurs questions techniques relatives à la spécialité dans laquelle il concourt visant à apprécier ses connaissances, son potentiel et son comportement face à une situation concrète (durée : 25 minutes au plus). La durée totale de l'épreuve est de 45 minutes dont 15 minutes de préparation ; cette épreuve est notée de 0 à 20 (coefficient 4). Pour cette épreuve, le jury dispose du curriculum vitae du candidat. Nul ne peut être admis si la note obtenue à l'entretien est inférieure à 40 sur 80. A l'issue de cet entretien, le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis.



LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Etapes	Date
Inscription	Du 03 février 2025 au 03 mars 2025
Date limite de télétransmission	Jusqu'au 10 mars 2025, 14 heures (heure de Paris)
Dossier d'épreuve	Au plus tard le 10 mars 2025
Réunion de cadrage	26 Juin 2025
Réunion d'admissibilité	16 octobre 2025
Oraux	• Le 01 décembre 2025 (9h00–13H00) Dessin • Le 02 décembre 2025 (9h00–13H00) Documentation et Sécurité Incendie : • Le 03 décembre 2025 (9h00–13H00) Gestion de la logistique • Le 03 décembre 2025 (13h45-17h30) Installation et maintenance matériels électroniques, électriques : • Le 04 décembre 2025 (13h45-17h30) Sécurité des biens et des personnes : • Le 05 décembre 2025 (13h45-17h30) Restauration et hôtellerie • Le 15 décembre 2025 (13h45-17h30) Informatique • Le 16 décembre 2025 (13h45-17h30) Informatique • Le 17 décembre 2025 (9h00–12H30 et 14h-17h30) Informatique • 13 janvier 2026 (13h45-17h30) Technique biomédicale • 14 janvier 2026 (13h45-17h30) Réalisation Travaux TCE • 22 janvier 2026 (8h45–12H30 et 14h-17h) Technique biomédicale • 27 janvier 2026 (13h45-17h30) Réalisation Travaux TCE • 29 janvier 2026 (13h45-17h30) Réalisation Travaux TCE
Réunion d'admission	05 février 2026
Affichage des résultats	17 février 2026 à 14 h



LE JURY >>

1. La composition du jury

a. Le président

Jacques SULBERT, Directeur des Investissements et de la Maintenance, AP-HP. Seine-Saint-Denis

b. Les membres

Un fonctionnaire hospitalier de catégorie A Hors AP-HP :

Nadia CARCASSET, Ingénieur organisation et méthode, Centre Hospitalier Sud Francilien

Florence SINQUIN, Directrice des Ressources Humaine, Centre Hospitalier de Versailles -EHPAD Les Aulnettes

Un fonctionnaire hospitalier de catégorie A de l'AP-HP :

Pascale COSIALLS, Directrice des opérations et de la performance (DOP) AP-HP. Université Paris-Saclay

Un professeur en fonctions dans une école d'ingénieur ou dans un établissement d'enseignement délivrant l'un des titres requis pour le recrutement par voie de concours sur titres des techniciens supérieurs de 2e classe, désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours :

Rachid EL-JIDE, Professeur de Dessin Industriel, Lycée Polyvalent Adolphe CHERIOUX Vitry-sur-Seine

Un technicien supérieur hospitalier de 1^{ère} classe en fonctions dans le département concerné ou dans les départements voisins ou, à défaut, dans un autre département, désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours, hors AP-HP et relevant de l'une des branches au titre de laquelle est ouvert le concours :

Bruno PROTAIS, Conducteur de travaux, Direction des travaux Centre Hospitalier Simone VEIL

Abdenbi AFKIR, TSH Responsable Electrique, Centre Hospitalier Simone VEIL

Philippe WINTHER, Chef du service de sécurité incendie, Centre Hospitalier de Versailles

Catherine MIRABELLA, TSH Responsable Equipe Relais EST, Groupe Hospitalier EST – Hospices Civils de Lyon

Jérémie LAMBRECK, Coordinateur de Site, GHU Paris – Psychiatrie & Neurosciences

Yasmina HOUFANI, Assistante d'Ingénieur Biomédical, Hospices Civils de Lyon, Groupement Hospitalier Est

Dominique JARIAULT, Technicien Informatique, Centre Hospitalier de Plaisir

NELLY GASIOREK, Assistante Spécialisée des Bibliothèques et des Musée, Médiathèque James BALDWIN

Paris 19ème

Amar BEKHTI, Service Technique, Hôpital Robert Ballanger



Un correcteur spécialisé, ou des correcteurs exerçant ou enseignant dans la ou les spécialités ouverte(s) au concours, désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours, peut être adjoint au jury, en fonction de la nature particulière des épreuves :

Hervé GUICHETEAU, Ingénieur Travaux, AP-HP. HEGP-Corentin Celton-Vaugirard

Valère GRIOT, Directeur Investissement et de la maintenance, AP-HP. Nord – Université Paris Cité

Cédric VILQUIN, Directeur de la Sécurité, AP-HP. Sorbonne Université

Adrien PINTE, Directeur des Achats, de la Logistique et du Développement durable, AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis

Lionel HONORE, Ingénieur projets immobiliers complexes, AP-HP. Nord – Université Paris Cité

Claudie Guerin, Bibliothécaire-documentaliste, AP-HP. Bibliothèque Campus Picpus

Mélanie ALTON, Coordinatrice logistique, AP-HP. Centre – Université de Paris

Sylvie POUGEADE, Responsable informatique, AP-HP. Centre – Université de Paris

Patrick DELIERRE, Responsable de la gestion des risques, AP-HP. Hôpitaux Universitaires Pitié-Salpêtrière

2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- De la composition du jury
- Des missions du jury
- Du calendrier du concours
- Des critères de discrimination

Les sujets de mise en situation pour l'épreuve orale sont rédigés par les membres des jurys des spécialités et validés par les membres du jury plénier.

Pour les oraux, il est convenu que les candidats se présentent devant 4 membres du jury : 2 membres du jury plénier et 2 examinateurs spécialisés.

Le jury disposera pour les oraux d'une version papier du cv des candidats.

Recours des candidats :

Le service concours enregistre les demandes des candidats recalés souhaitant rencontrer les jurys.

Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours. Les candidats recevront un accès au rapport du jury avant leur rencontre avec les membres du jury.



FORMATION DES CANDIDATS >>

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation aux épreuves écrites sous forme de méthodologie et de devoirs sur table accompagnés de session de correction. Pour les concours interne et externe le CFTAO a préparé les candidats admissibles à l'épreuve orale (méthodologie et entraînement à l'entretien oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont) sur 1 journée en petit groupe de 5 personnes.

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

1. Admissibilité

Etude de dossiers

a) Critères d'évaluation :

Dans le cadre de la phase d'admissibilité, l'examen approfondi des dossiers de candidature s'est basé essentiellement sur la formation (diplômes) ainsi que l'expérience professionnelle dans le domaine pour lequel le candidat s'est présenté.

Le jury rappelle l'importance déterminante de la complétude du dossier, tant pour le respect des exigences réglementaires que pour l'évaluation équitable de l'ensemble des candidats. Une attention particulière a été portée à la rigueur des pièces fournies, à leur conformité et à leur cohérence avec la spécialité visée.

b) Quelques conseils des jurys :

Afin d'éviter de perdre des points, le candidat doit mettre dans son dossier : sa lettre de motivation, être vigilant sur l'expression écrite et l'orthographe, avoir un CV chronologique et si possible avoir des lettres de recommandations.

Il est très important que la spécialité choisie par le candidat soit en adéquation avec la formation et le parcours professionnel de celui-ci car il s'agit d'un critère prépondérant dans l'analyse du dossier.

Il est à noter que les dossiers les plus solides présentaient une lettre de motivation structurée, démontrant une réflexion personnelle, une compréhension du métier et, lorsque cela était possible, l'illustration d'un projet accompli ou d'une réalisation significative.



Par souci de discrétion envers les candidats, le jury ne renseigne pas les remarques des spécialités pour lesquelles un seul candidat se présentait.

Admission (oraux)

Remarques générales sur l'oral :

Les candidats admissibles à l'oral du concours ont été évalués sur 45 minutes dont 5 minutes de présentation et 15 minutes de préparation du cas pratique. Leur évaluation a porté sur les critères suivants :

Critères d'évaluations

- Présentation par le candidat de son parcours professionnel
- Présentation du cas pratique (sujet tiré au sort)
- Connaissance de l'établissement
- Capacité à exercer des missions de TSH

La présentation de cinq minutes du parcours professionnel doit être structurée (introduction – développement – conclusion) et permettre aux candidats d'expliquer en quoi l'accès au grade de TSH s'inscrit dans une projection professionnelle claire.

Concernant la présentation du cas pratique, outre l'aspect technique, il est très important de démontrer sa capacité à travailler en équipe, en transversalité ou en interaction avec les différents acteurs hospitaliers.

Lors des échanges, avec le jury, il est également très important de démontrer ses compétences en gestion de projet, et management.

Le jury attend que les candidats démontrent une connaissance précise des missions exercées sur le terrain par les TSH.

Les connaissances de l'institution ainsi que ses grands enjeux sont indispensables dans les échanges avec le jury

Par souci de discrétion envers les candidats, le jury ne renseigne pas les remarques des spécialités pour lesquelles un seul candidat se présentait.



STATISTIQUES >>

1. Historique du concours :

Le précédent concours date de **2022**.

- **51 postes ouverts sur 09 spécialités**
- 125 candidatures admissibles pour 377 candidats inscrits
- 51 lauréats sur liste principale
- 34 candidats inscrits sur liste complémentaire

2. Concours 2025 :

- **57 postes ouverts**

				Admissibilité		Admission	
		Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admis à concourir	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admis sur liste Principale et inscrits sur liste complémentaire	
						LP	LC
Réalisation Travaux TCE	Femmes	5	4	3	3	1	2
	Hommes	33	14	12	12	5	0
	Total	38	18	15	15	6	2
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	29	13	5	5	2	2
	Total	29	13	5	5	2	2
Sécurité incendie	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	8	5	5	4	4	0
	Total	8	5	5	4	4	0
Sécurité des biens et des personnes	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	7	4	4	4	2	2
	Total	7	4	4	4	2	2
Gestion de la logistique	Femmes	7	1	1	1	0	0
	Hommes	9	9	4	4	1	1
	Total	26	10	5	5	1	1
	Femmes	10	5	1	1	0	1



Restauration et hôtellerie	Hommes	14	6	4	4	1	0
	Total	24	11	5	5	1	1
Techniques biomédicales	Femmes	3	1	1		1	0
	Hommes	23	14	13		11	0
	Total	26	15	14		12	0
Informatique	Femmes	5	3	1	1	2	0
	Hommes	72	31	24	23	14	0
	Total	77	34	25	24	16	0
Dessin	Femmes	2	2	2	2	1	0
	Hommes	6	4	4	4	2	2
	Total	8	6	6	6	3	2
Documentation	Femmes	1	1	1	1	1	0
	Hommes	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	1	1	1	0

Seuil d'admission :	
-Réalisation de travaux de tous corps d'état	11,75
- Installation et maintenance de matériels Électroniques, électriques et automatismes	14,25
- Sécurité incendie	10,00
- Sécurité des biens et des personnes	12,00
- Gestion de la logistique	17.25
- Restauration et hôtellerie	16.75
- Techniques biomédicales	10,75
- Informatique	10,00
- Dessin	11,50
- Documentation	10,00



Amplitude des notes sur 20 :	Plus faible	Plus haut
-Réalisation de travaux de tous corps d'état	6,75	15,25
- Installation et maintenance de matériels Électroniques, électriques et automatismes	6,75	18,25
- Sécurité incendie	12	17,50
- Sécurité des biens et des personnes	12	14,50
- Gestion de la logistique	8	17,17
- Restauration et hôtellerie	8	17
- Techniques biomédicales	8,50	17,75
- Informatique	6	17,75
- Dessin	7,25	16,25
- Documentation	-	17,75

Taux de réussite par spécialité : (Nbre de lauréats /nbre de candidats inscrits x 100)	
-Réalisation de travaux de tous corps d'état	15,78 %
-Installation et maintenance matériels Électroniques, électriques et automatismes	6,89%
- Sécurité incendie	50%
- Sécurité des biens et des personnes	28,57%
- Gestion de la logistique	3,84%
- Restauration et hôtellerie	4,16%
- Techniques biomédicales	46%
- Informatique	20,77%
- Dessin	37,5%
-Documentation	100%



CONCLUSION >>

Le jury tient à rappeler qu'il est pleinement conscient du stress que peut susciter l'épreuve orale. Celle-ci n'a pas vocation à piéger les candidats, mais à leur permettre de mettre en valeur leurs compétences, leur réflexion, leur capacité à argumenter et à se projeter dans les missions du corps des TSH.

Il est rappelé que le concours repose sur un classement au mérite. Ne pas être lauréat ne remet pas en cause la valeur professionnelle d'un candidat ni la qualité de son engagement dans ses fonctions. Le jury encourage chacun à poursuivre son développement professionnel et à envisager sereinement une nouvelle participation au concours. Il serait utile pour les candidats de se renseigner sur les sujets des sessions précédentes.

Une bonne préparation paraît indispensable pour tous les candidats afin d'aborder l'épreuve dans de bonnes conditions